



PÔLE DE DIAGNOSTIC

BILAN DU PÔLE DE DIAGNOSTIC

AVEC BILAN LINGUISTIQUE

APPROFONDI

OBJECTIFS ET MÉTHODES

L'objectif est d'évaluer la situation globale de la personne, de repérer les freins (notamment linguistiques) à une démarche d'insertion professionnelle.

Ce bilan doit permettre de clarifier la situation de la personne pour lui proposer des actions et une suite de parcours les plus appropriées possible. En ce sens c'est un outil d'évaluation et d'appui à la décision de la MDPH.

Il permet d'évaluer:

- Les acquis linguistiques et les capacités à progresser
- La motivation du bénéficiaire
- Ses capacités à évoluer et à s'adapter à un rythme de formation et à la vie sociale
- Ses capacités à acquérir de l'autonomie dans les démarches quotidiennes
- La compatibilité de son état de santé avec les exigences d'une formation

Il s'agit d'une évaluation basée sur les quatre catégories de facteurs suivants:

- La motivation
- Les compétences (compréhension et expression orale et écrite, - connaissances de base en mathématique, logique)
- Les capacités physiques et cognitives
- La situation de la personne et son environnement

Cette phase se réalise au moyen

- D'entretiens (formateur, psychologue) destinés à évaluer la motivation de la personne, au-delà de ce qu'elle peut exprimer spontanément
- D'une investigation sur les représentations de l'emploi
- D'un travail sur le parcours de vie et le projet de vie
- De l'identification des compétences et capacités
- De mise en situation productives de travail
- Sont également analysés les motifs de la désinsertion ou l'échec des démarches antérieures le cas échéant, pour observer le positionnement de la personne face à ces constats

MODALITÉS PRATIQUES

- Durée : **4 semaines** à temps plein
- Réunion d'information collective et entretien individuel en amont de l'admission
- Hébergement possible sous réserve de l'accord du médecin du centre
- Suivi après le bilan

BÉNÉFICIAIRES

Le bilan s'adresse à des personnes en situation de handicap (physique ou présentant des troubles psychiques stabilisés), **maîtrisant peu le français (oral et /ou écrit)** et dont l'orientation pose question. Il s'adresse aussi aux jeunes issus de l'éducation spécialisée.

PRÉREQUIS

- Orientation **MDPH**
- Autonomie dans la vie quotidienne

PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est pris en charge par l'assurance maladie. Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la formation professionnelle.

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Bilan de la situation personnelle et professionnelle

- Parcours et projet de vie
- Analyse des compétences sociales
- Analyse des motifs de désinsertion
- Entretiens (intervenant, psychologue, service social)
- Identification des besoins

Évaluations et mise en situation

- Évaluation des connaissances générales de base
- Mises en situations productives
- Évaluation des capacités fonctionnelles (ergothérapeute)
- Examen médical
- Entretien de fin de semaine

Tests pratiques et environnement de travail

- Activités pratiques : bureautique et technique
- Compétences et capacités professionnelles : environnement et représentation du travail
- Entretien de conclusion

Construire un plan d'action

- Donner des objectifs et des échéances
 - Identifier les ressources et partenaires pour réaliser le plan d'action
- Remise d'une synthèse du bilan au bénéficiaire et à la MDPH.

A l'issue du BPD, les personnes pourront être orientées sur une « Action de mise à niveau » (Pôle Savoirs) ou sur la formation « Français du travail » au COS CRPF de Nanteau ou sur tout autre dispositif répondant à leurs besoins.

ÉVALUATIONS

Évaluation du niveau de connaissances générales avec des QCM et des tests.

LIEUX DE LA FORMATION

COS CRPF
2 rue des arches,
77710 Nanteau-sur-Lunain
(à 10 min de Nemours)

*Site accessible aux personnes
à mobilité réduite.*

CONTACT

Patricia PILLOT
Établissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF
Tél. : 01 64 45 18 03
Email : ppillot@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.twitter.com/COS_CRPF

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION | BILANS
DE COMPÉTENCES | ACTIONS
PERMETTANT DE VALIDER DES
ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE